



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 64599

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la mise en place d'une organisation administrative, permettant de recentrer les agents du ministère sur les actions essentielles. En effet, il est fréquent que de nombreuses actions, purement administratives (secrétariat, photocopie...), soient effectuées par des agents très qualifiés, qui mériteraient de voir leurs compétences mieux reconnues. Il souhaiterait connaître les réflexions mises en oeuvre dans son ministère, en vue de constituer des pôles de travail, et ainsi optimiser l'efficacité des agents.

Texte de la réponse

La prise en compte des compétences et de la valeur professionnelle des personnels ainsi que la valorisation des métiers du monde judiciaire constituent l'un des objectifs majeurs de la politique de gestion des ressources humaines du ministère de la justice et des libertés. Il importe de recentrer les personnels sur leur coeur de métier afin d'accroître leur professionnalisation et d'assurer ainsi une meilleure efficacité de leur part dans l'exercice de leur fonction respective. La reconnaissance de la technicité et de la spécificité des métiers de la justice doit également être prise en compte à travers, notamment, l'élaboration et l'actualisation permanente de référentiels des métiers, outils indispensables pour une gestion des ressources humaines moderne et dynamique. Cette reconnaissance doit s'accompagner naturellement de perspectives de carrière et d'évolutions professionnelles. À cet égard, il est nécessaire d'accroître la promotion interne et la mobilité professionnelle des personnels grâce à une formation professionnelle renforcée et à un assouplissement des règles statutaires favorisant la mobilité ministérielle et interministérielle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64599

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11087

Réponse publiée le : 16 février 2010, page 1768